Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 035-243500725-20251219-D_2025_165-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES CÔTE D'EMERAUDE

Séance du 18 décembre 2025

Date de convocation :
12 décembre 2025

Nombre de membres :
En exercice : 35
Présents : 26
Procurations : 8
Nombre de votants : 34

Secrétaire de séance :
Madame Claude BENEZIT

Le dix-huit décembre deux mille vingt-cinq, à dix-neuf heures, le conseil communautaire s'est réuni à la salle communautaire à la Communauté de Communes Côte d'Emeraude à Pleurtuit, sur la convocation qui lui a été adressée par la Présidente, Madame Delphine BRIAND.

PRESENTS : Monsieur Franck BEAUFILS, Mesdames Claude BENEZIT, Muriel BEZIEL, Delphine BRIAND, Christine COLAS, Messieurs Pierre CONTIN, Jean-Marc DUVAL, Madame Frédérique DYEVRE-BERGERAULT, Messieurs Bruno FONTAINE, Christian FONTAINE, Mesdames Claudia GAUVIN, Martine GUENEGANT, Nolwenn GUILLOU, Joëlle HELEUX, Mirella JEAN DE DIEU, Messieurs Bernard LALOUX, Daniel LEROY, Frédéric MABBOUX, Madame Marie-Claire MERVIN, Messieurs Jean-Luc OHIER, Michel PENHOUET, Yvon POUTRIQUET, Vincent REMY, Christophe RICOUR, Arnaud SALMON, Kévin STEINBACHER

AVAIENT DONNE POUVOIR : Madame Sophie BEZIER à Monsieur Yvon POUTRIQUET, Madame Mélanie BILLOT-TOULLIC à Monsieur Bernard LALOUX, Monsieur Bruno DESLANDES à Madame Nolwenn GUILLOU, Madame Lydie DUHIL à Monsieur Daniel LEROY, Monsieur Jacques ERTLE à Madame Christine COLAS, Monsieur François GRANIER à Madame Delphine BRIAND, Monsieur Yannick LOISANCE à Madame Claude BENEZIT, Madame Sylvie SARDIN à Monsieur Jean-Marc DUVAL

ABSENTE EXCUSEE : Madame Patricia MARTINEAU

Délibération n° 2025-165

FINANCES : BUDGET PRINCIPAL – OUVERTURE DE CREDITS PAR ANTICIPATION

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 1612-1,

CONSIDERANT que le budget 2026 n'est pas encore voté mais que certaines dépenses sont nécessaires afin d'assurer les engagements pris et les dépenses courantes d'investissement avant le vote du budget prévisionnel,

Il est proposé, à l'assemblée délibérante, d'autoriser l'ouverture de crédits pour l'exercice 2026 dans la limite de 25 % des crédits inscrits en section d'investissement au titre de l'année précédente. L'assemblée délibérante doit préciser le montant et l'affectation des crédits.

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 035-243500725-20251219-D_2025_165-DE

Les dépenses afférentes au remboursement des emprunts contractés avant 2026 s'effectuent dans la limite des crédits ouverts en 2025.

Les crédits proposés à l'ouverture (336 000 €) représentent un total de 3,25 % des crédits inscrits en 2025.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **VOTE** l'ouverture de crédits par anticipation ci-dessous :

Opération	BP 2025 incluant DM	Dépenses payés au 04/12/25	Niveau prévisonnel de dépenses de cloture avec RAR	Dépenses par anticipation
301 - Acquisition matériel Brigade nature et patrimoine	63 600.00 €	9 401.78 €	10 000.00 €	40 000.00 €
302 - Matériel de bureau et informatique	165 300.00 €	59 266.80 €	90 000.00 €	5 000.00 €
303 - Installation générale (équipement fonctionnement siège et servic	89 000.00 €	32 677.16 €	89 000.00 €	10 000.00 €
304 - Voirie parcs d'activités	629 000.00 €	377 715.31 €	629 000.00 €	100 000.00 €
307 - Equipements Petite Enfance	53 150.00 €	11 342.48 €	16 000.00 €	5 000.00 €
308 - SIG Unifié	26 280.00 €	23 820.00 €	26 280.00 €	- €
309 - Achat de terrains	1 000 000.00 €	- €	- €	- €
310 - Réhabilitation de l'OTI et des BIT	78 500.00 €	26 731.31 €	39 000.00 €	20 000.00 €
313 - Autres investissements du programme Mobilité douce	783 000.00 €	446 014.01 €	456 000.00 €	50 000.00 €
316 - Minorité Ethnique non Sédentaire (terrains tampon AGV Pleurtuit)	140 000.00 €	- €	13 987.42 €	20 000.00 €
318 - Extension du siège	950 000.00 €	916 209.94 €	925 000.00 €	- €
320 - Aire de carénage Minihic	40 000.00 €		- €	- €
321- Aire de covoiturage la ville Billy	182 000.00 €	- €	11 673.00 €	- €
322 - Construction multiaccueil DINARD	2 688 707.68 €	1 131 520.74 €	2 688 707.68 €	- €
323 - Projet de territoire	3 128 157.15 €	- €	- €	- €
324 - Entretien du parc locatif communtaire	18 500.00 €	3 092.00 €		46 000.00 €
326 - Extension atelier relais	50 000.00 €	- €	- €	- €
327- Pôle technique	20 000.00 €	- €	- €	- €
328 - Microcrèche Saint Lunaire	100 000.00 €	9 122.65 €	15 000.00 €	40 000.00 €
329 - Transports collectifs	100 000.00 €	- €	- €	- €
330 - Terrains familiaux	20 000.00 €	- €	- €	- €
TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	**10 325 194.83 €**	**3 046 914.18 €**	**5 009 648.10 €**	**336 000.00 €**

Pour extrait conforme,
Pleurtuit, 19 décembre 2025
La Présidente,
Delphine BRIAND

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CÔTE D'EMERAUDE